

Capsule 1 : La prise en charge des lesbiennes^a victimes de violences sexuelles, un défi pour les associations féministes de lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes

Amanda Terzidis, Hélène Martin et Nathalie Clovis Monbaron

Le champ du travail social contre les violences sexuelles faites aux femmes est interpellé par différents groupes qui ne se reconnaissent pas, ou peu, dans la catégorie « femmes » : cette catégorie renvoie implicitement à « femme hétérosexuelle, cisgenre^b et dyadique^c, ce qui invisibilise les femmes non-hétérosexuelles, les femmes transgenres et intersexes^d, ainsi que les personnes non-binaires. Dans ce contexte, l'association Viol-Secours a ouvert son accueil « à toutes les femmes, personnes trans* et intersexes (quelle que soit leur sexualité) ». Cette décision constitue un enjeu majeur pour les intervenant-e-x-s social-e-x-s de l'association car elle les amène à questionner un modèle d'intervention traditionnellement orienté par la lutte contre le patriarcat et à l'articuler avec d'autres systèmes d'oppression tels que l'hétérosexisme et le cissexisme. Parallèlement, cette décision les conduit à réinterroger une notion constitutive du modèle d'intervention de l'association qui est celle de la solidarité entre « femmes », pour plutôt appréhender cette catégorie en termes intersectionnels et rendre visibles les normes dominantes blanches, hétérosexuelles, cisgenres et dyadiques qui la constituent.

Ainsi, dans la perspective de développer des outils qui s'intègrent au modèle d'intervention féministe de Viol-Secours, une recherche partenariale entre l'association et la HETSL a été mise sur pied^e. Cette démarche privilégie une co-construction ainsi qu'une non-hiérarchisation des savoirs entre partenaires et favorise l'intégration effective des outils développés. Une approche intersectionnelle est encouragée par la prise en compte des spécificités des agressions sexuelles commises contre une personne lesbienne et entre des membres de la même communauté. Les différents outils invitent à la déconstruction des stéréotypes

pendant l'accompagnement, incitent les intervenant·e·x·s social·e·x·s à adopter une posture réflexive de sorte à ne pas reproduire des propos ou attitudes qui nient les identités de la personne victime et émettent des recommandations pour offrir un lieu d'accueil inclusif. Les professionnel·le·x·s, afin d'améliorer leur pratique, doivent par ailleurs faire appel à un cadre théorique qui leur permet d'appréhender les spécificités des violences sexuelles subies par les personnes qu'ils accompagnent. Grâce à cette application concrète de la théorie, la recherche contribue également au débat autour des violences commises par des lesbiennes en soulignant la pertinence d'une analyse en termes de rapports de domination (O'Brien et Corbeil 2010 ; Watremez 2005).

Références bibliographiques

- Dumais, Lucie. 2011. La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS*, dossier : « Les partenariats de recherche ». Consulté le 15.01.2020 sur <http://sociologies.revues.org/3747>.
- Corbeil, Christine et Isabelle Marchand. 2006. Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : Défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales* 191 : 40-57.
- O'Brien, Karol en collaboration avec Christine Corbeil. 2010. Quand on ne peut détourner le regard : violence conjugale chez les lesbiennes et féminisme. In Christine Corbeil et Isabelle Marchand (dir.), *L'intervention féministe de hier à aujourd'hui, portrait d'une pratique sociale diversifiée* (pp. 171-184). Montréal : Les éditions du remue-ménage.
- Watremez, Vanessa. 2005. La violence des femmes et des lesbiennes : analyses et enjeux politiques contemporains ? *Recherches féministes* 18(1) : 79-99.

Notes

- a Ce terme inclut les femmes cisgenres et transgenres, les personnes non-binaires et les personnes intersexes qui se définissent comme lesbiennes, qui ont des pratiques lesbiennes, ou qui ont été agressées car identifiées comme lesbiennes.
- b Des personnes qui s'identifient au genre qui leur a été assigné à la naissance, contrairement aux personnes transgenres.
- c Des personnes qui ne sont pas intersexes.
- d Des personnes qui sont nées avec des caractères sexuels (génitaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins ou féminins.
- e Financée par le Domaine travail social de la HES-SO, programme de recherche prioritaire.